

LETTRE APOSTOLIQUE

DE

Notre Très Saint-Père Léon XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Sur l'institution d'une commission des études bibliques

LÉON XIII, PAPE

Pour que la mémoire en soit éternelle.

FIDÈLE au souvenir de la vigilance et du zèle avec lesquels, plus que tout autre, et en raison de Notre office, Nous devons maintenir sauf et intact le « dépôt de la foi », Nous avons, en l'année 1893, publié la Lettre encyclique *Providentissimus*, dans laquelle Nous embrassions, après les avoir étudiées, nombre de questions concernant l'étude de l'Écriture sainte. La grandeur et l'utilité extrêmes de la chose Nous incitait en effet à fixer, le mieux que Nous le pouvions, le principe directeur de ces études, surtout à une heure où l'érudition grandissante ouvre chaque jour la porte à l'invasion des questions nouvelles, téméraires même parfois.

C'est pourquoi Nous avons averti l'ensemble des catholiques, surtout ceux qui appartiennent aux ordres